

# Karine Tuil

## La décision



folio



COLLECTION FOLIO



Karine Tuil

# La décision

Gallimard

Extraits cités : p. 9, André Gide, *Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits*, Gallimard, 1952 ; Milan Kundera, *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, Gallimard, 1984 ; p. 110, Albert Camus et Maria Casarès, *Correspondance*, Gallimard, 2017 ; p. 309, Aragon, « Poème à crier dans les ruines », *La Grande Gaîté*, Gallimard, 1929 ; p. 312, Mahmoud Darwich, *Le Lit de l'étrangère*, trad. Elias Sanbar, Actes Sud, 2000 ; p. 339, Albert Camus, *L'Homme révolté*, Gallimard, 1951.

© Karine Tuil et Éditions Gallimard, 2022.

Couverture : D'après photo © Laurent Hazgui / Divergence.

Karine Tuil est l'auteure de romans traduits dans une vingtaine de langues, notamment *L'invention de nos vies* et *L'insouciance*. *Les choses humaines* a reçu le prix Goncourt des lycéens et le prix Interallié en 2019, avant d'être adapté au cinéma par Yvan Attal en 2021.



« Croyez ceux qui cherchent la vérité, doutez de ceux qui la trouvent. »

André GIDE,  
*Ainsi soit-il ou les jeux sont faits*

« Il n'existe aucun moyen de vérifier quelle décision est la bonne car il n'existe aucune comparaison. Tout est vécu tout de suite pour la première fois et sans préparation. »

Milan KUNDERA,  
*L'Insoutenable Légèreté de l'être*



## [LA ZONE DE SÉCURITÉ]

« La sécurité est la plus grande  
ennemie des mortels. »

William SHAKESPEARE,  
*Macbeth*

« Quand on ne peut pas avoir, on  
détruit. »

Charles-Ferdinand RAMUZ,  
*La Beauté sur la terre*



# 1

*Est-ce que vous voulez vraiment voir les images de l'attentat ?*

Longtemps, c'est moi qui ai posé cette question. En tant que juge d'instruction antiterroriste, cela avait toujours représenté un problème éthique capital pour moi : devais-je montrer les images des attentats aux familles de victimes qui le réclamaient ? Était-ce mon rôle ? Au nom de la vérité, fallait-il à tout prix *voir* ? Les images des corps mutilés, des boîtes crâniennes explosées, des corps d'enfants démembrés étaient-elles indispensables à la vérité ? J'essayais de dissuader les familles : je voulais les protéger de l'obscénité de la mort. Mais à présent c'est moi qu'un juge d'instruction tente de convaincre de ne pas visionner l'exécution filmée par le terroriste à l'aide d'une caméra qu'il a accrochée à son torse le jour de l'attaque, c'est moi qu'on cherche à protéger, mais j'insiste, je veux savoir, j'ai peut-être besoin de voir pour y croire, il y a un tel

sentiment de déréalisation face à l'horreur, on a beau vous répéter que c'est arrivé, tout en vous refuse cette évidence. François ne parle pas, ne bouge pas, je sais qu'il a pris un anxiolytique avant de venir, il m'en a proposé un dans son bureau que j'ai refusé, j'en ai déjà avalé deux pendant la nuit que j'ai passée en grande partie recroquevillée dans mon lit ; c'est lui qui, le premier, a demandé à voir les images, mais il n'est pas juge principal dans cette affaire ; au pire, il va connaître une accélération cardiaque, au pire, il se sentira mal pendant quarante-huit heures, puis il retournera au restaurant, à la salle de sport, il fera l'amour. François Vasseur est arrivé dans le service au lendemain des attentats de *Charlie Hebdo* ; cela a été l'un de ses premiers dossiers, nous travaillons souvent en binôme ; nous sommes, comme on dit, complémentaires : je suis *la juge rouge*, trop à gauche, trop souple pour cet homme de droite qui répète à ses proches qu'il ne faut céder sur rien, qu'*on a été trop laxistes*, que *la France s'est compromise*. Nous nous installons côte à côte dans le bureau du juge désigné pour instruire le dossier : Éric Macri. Le tueur a été capturé vivant après s'être retranché pendant plus de vingt-quatre heures dans un bureau situé sur le lieu du drame ; c'est lui qui va l'interroger. Éric a allumé la lumière rouge qui indique, sur le fronton de la porte extérieure, qu'il ne doit pas être dérangé. Avant, c'était un sujet de blagues entre nous : il était peut-être avec l'une de ses nombreuses

conquêtes. On riait beaucoup – c'était une façon comme une autre de conjurer toute cette violence. Mais là, nous sommes, tous les trois, au bord des larmes.

Éric nous demande si nous souhaitons faire appel à la psychologue du tribunal ; c'est elle qui prépare les familles des victimes à l'horreur de ce qu'elles vont voir et les aide à ne pas s'effondrer totalement après la diffusion – quand on est soumis à un choc psychique de cette ampleur, on n'est jamais à l'abri d'une crise de folie, d'une décompensation. Je dis non ; François hoche la tête de gauche à droite. Éric demande une dernière fois, en me regardant droit dans les yeux : *Alma, tu es sûre ? Pourquoi t'infliger ça ?* Il me tutoie, évidemment, nous sommes proches, nous travaillons ensemble depuis des années, *tu devrais te préserver*, et je répète, avec un peu de nervosité dans la voix – je crois que je pourrais m'évanouir tant je redoute les images qu'il s'apprête à me montrer, tant je tremble (mais si je m'effondre j'entraînerai tout le monde dans ma chute) –, je répète que, oui, j'en suis sûre ; au cours de ma carrière, j'en ai vu, des vidéos d'exécutions, parfois même avec lui : extraits de caméras de surveillance, décapitations, vidéos issues de ces petites GoPro que les amateurs de sports extrêmes achètent pour se filmer et dont les terroristes ont détourné l'utilisation à des fins morbides – ils calent la caméra sur leur torse à l'aide d'un harnais et l'enclenchent au moment

de passer à l'acte, ça ne leur suffit pas de tuer, ils veulent montrer comment ils ont tué, avec quelle haine, quel sang-froid, quelle violence, ils tuent et ils existent. Éric enclenche la vidéo en lâchant un « on y va » comme si on s'apprêtait à pénétrer tous ensemble dans un bâtiment en feu ; et je sais – nous le savons tous – que celle qui sera consumée, c'est moi.

Ce que je vois en premier, c'est la silhouette massive d'un homme qui se fige, ses lèvres entrouvertes, son regard terrorisé, ce que je vois, c'est sa tête qui explose sous l'impact d'une rafale de kalachnikov, son corps décapité qui s'écroule. François se lève et sort du bureau précipitamment, une main sur le cœur, prêt à vomir ses tripes sur le parquet fin de siècle. Moi, je reste. *Respire Alma*, tout mon être tressaille, ce n'est pas qu'une sensation, c'est *vrai*, mais je ne cille pas, j'ai appris à maîtriser mes émotions – en interrogatoire on ne doit jamais laisser transparaître ses sentiments. Éric ne regarde pas l'écran ; cette vidéo, il l'a déjà vue pour les besoins de l'enquête, je suis désormais la seule spectatrice d'un drame national, de *mon* drame. Les images tremblent sous les pas de l'assassin ; elles sont saccadées et un peu floues. On entend des tirs, des hurlements et ces mots du tueur dont j'identifie tout de suite la voix – parce que je *la* connais : *Allah Akbar !* Tout est sombre, à peine éclairé par des faisceaux de lumière multicolores dont les iridescences se diffractent sur les

visages statufiés d'effroi. La caméra embarquée filme à hauteur d'homme. Les victimes tombent sous les tirs de kalachnikov. J'ai l'impression atroce que c'est ma main qui tient l'arme, que c'est moi qui tire. Que c'est moi qui tue.

*Retranscription de la conversation numéro 67548  
sur la ligne 06XXXXXX*

- *Je t'aime, Sonia.*
- *Je suis ta femme maintenant, LOL.*
- *Pour la vie.*
- *Oui, pour la vie.*
- *Tu te sens prête à tout quitter ?*
- *Ce sera le paradis !*
- *On restera un peu en Turquie pour la lune de miel, deux, trois jours avant de passer en Syrie.*
- *T'es sûr de toi ?*
- *Ouais ! Tant que je ne serai pas allé au bout de cette envie, je ne serai pas bien.*
- *J'espère que tu vas tous les massacrer, je t'encouragerai bien comme il faut, LOL.*
- *MDR, c'est gentil. Je suis déter, je suis au max. Et t'inquiète, tout est prévu pour les femmes de combattants.*
- *Je sais.*
- *Inch Allah, on sera heureux.*

- *Grave !*
- *Et au fait, t'as vu la vidéo que je t'ai envoyée ?*
- *Oui, trop cool quand le frère, il le décapite.*

*(Ils rient.)*

Je me nomme Alma Revel. Je suis née le 7 février 1967 à Paris. J'ai quarante-neuf ans.

Je suis la fille unique de Robert Revel et Marianne Darrois.

Je suis de nationalité française.

En instance de divorce, mère de trois enfants.

Je suis juge d'instruction antiterroriste.

Il y a trois mois, dans le cadre de mes fonctions, j'ai pris une décision qui m'a semblé juste mais qui a eu des conséquences dramatiques. Pour moi, ma famille. Pour mon pays.

On se trompe sur les gens. D'eux, on ne sait rien, ou si peu. Mentent-ils ? Sont-ils sincères ? Mon métier m'a appris que l'homme n'est pas un bloc monolithique mais un être mouvant, opaque et d'une extrême ambiguïté, qui peut à tout moment vous surprendre par sa monstruosité comme par son humanité. Pourquoi saccage-t-on sa vie ou celle d'un autre avec un

acharnement arbitraire ? Je ne sais pas, je ne détiens pas la vérité, je la cherche, inlassablement ; mon seul but, c'est la manifestation de cette vérité. Je suis comme une journaliste, une historienne, un écrivain, je fais un travail de reconstitution et de restitution, je tente de comprendre le magnétisme morbide de la violence, les cavités les plus opaques de la conscience, celles que l'on n'explore pas sans s'abîmer soi-même – tout ce que je retiens de ces années, c'est à quel point les hommes sont complexes. Ils sont imprévisibles, insaisissables ; ils agissent comme possédés ; c'est souvent une affaire de place sociale, ils se sentent blessés, humiliés, au mauvais endroit, ils se mettent à haïr et ils tuent ; mais ils tuent aussi comme ça, par pulsion, et c'est le pire pour nous, de ne pas pouvoir expliquer le passage à l'acte. On sonde les esprits, la sincérité des propos, on cherche les intentions, on a besoin de rationaliser – et dans quel but car, à la fin, on ne trouve rien d'autre que le vide et la fragilité humaine.

J'ai intégré le pôle d'instruction antiterroriste en 2009 ; j'en suis la coordonnatrice depuis 2012. Au sein de la galerie – une aile ultrasécurisée du Palais de justice de Paris –, je coordonne une équipe de onze magistrats. Les gens connaissent mal les juges d'instruction antiterroristes ; avec les agents du renseignement, nous sommes les hommes et les femmes de l'ombre ; c'est nous qui dirigeons les enquêtes, qui interrogeons les

mis en examen, les complices, qui recevons les familles des victimes. On ne porte pas l'accusation, on ne travaille pas sur la culpabilité – il y a des procureurs pour ça ; notre métier, ce sont les charges : on ne se fie qu'à des éléments objectifs car si on n'a rien, on alimente le fantasme de la poursuite politique.

Nous travaillons en binôme ; sur les dossiers les plus importants, nous sommes trois, voire quatre ou cinq. Le premier juge saisi est en charge du dossier mais dans les réunions et au moment de la prise de décision, nous sommes deux. Trois services d'enquêtes collaborent avec nous : la direction générale de la sécurité intérieure, la DGSI, la sous-direction antiterroriste qui dépend de la police judiciaire, la SDAT, et la section antiterroriste de la Brigade criminelle, la crème des enquêteurs. Pour les attentats, les trois services sont saisis. Mon travail, c'est de coordonner et de diriger l'action des policiers. J'échange une cinquantaine de mails par jour avec les enquêteurs. On a des réunions régulières. On peut faire beaucoup d'expertises : ADN, informatiques, et d'autres sur la personnalité psychologique ; on missionne des psychiatres, des enquêteurs de personnalité pour reconstituer des parcours.

Le pôle antiterroriste est l'un des postes d'observation et d'action les plus exposés : il faut être solide, déterminé, un peu aventureux, capable

d'encaisser des coups, de supporter la violence (interne, externe, politique, armée, religieuse, sociale), la violence, partout, tout le temps – rien ne nous y prépare vraiment. Mon prédécesseur m'avait prévenue : tu seras aspirée par cette noirceur, elle te contaminera, tu n'en dormiras plus ; je n'imaginai pas qu'elle m'abîmerait à ce point. On se sent parfois très seuls, confrontés au risque d'instrumentalisation politique, à la manipulation, aux attaques, à la récupération médiatique de nos affaires. Quand on instruit des dossiers aussi lourds que les attentats des années 2012 et 2015 notamment, on est écrasés par le poids de la douleur collective, les gens attendent beaucoup de nous – trop sans doute car nos pouvoirs sont limités ; nos forces, aussi. Chaque matin je suis confrontée aux limites de ma résistance et à la gestion de mon stress. J'arrive à mon bureau à 8 h 30, je repars à 19 heures, en théorie car en réalité, le terro, c'est vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Je prépare mes interrogatoires ou rédige mes ordonnances chez moi, le soir ; je reviens le week-end, quand je suis de permanence : c'est aussi, je crois, un moyen de fuir mon quotidien, de ne pas affronter la décomposition de mon mariage. Mes journées sont intenses, ponctuées par les interrogatoires, les réunions, les discussions avec les enquêteurs, les avocats, les autres juges, c'est un long tunnel de prises de décisions sensibles et de responsabilités – la tension est constante, permanente. Une simple erreur de procédure peut être fatale. À

mes débuts, j'ai été juge de droit commun ; si je relâchais un trafiquant, je savais qu'au pire il allait trafiquer, mais là, si je me trompe, des gens peuvent être tués à cause de moi.

Mon quotidien, ce sont aussi les missions – jusqu'à quatre par an – dans des zones de conflit minées par le jihadisme, au milieu d'agents du Raid ou du GIGN surarmés, les exercices de sécurité, l'obligation de changer de chambre au milieu de la nuit pour ne pas être identifiable, la confrontation avec les gardes des détenus que je suis venue interroger, des types dont je ne sais rien, imprévisibles et sanguins, masqués de têtes de mort, les slogans scandés en pleine nuit : « Français ! Partez maintenant sinon ce sera trop tard ! », les risques de maladie, sur place, les traitements préventifs qui me laissent exsangue et ce moment où, avant de partir, j'embrasse mes enfants sans leur montrer mon émotion, en pensant que c'est peut-être la dernière fois. Je suis saisie de tous les attentats commis dans le monde ayant occasionné des victimes françaises, je me rends régulièrement dans des dictatures touchées par le terrorisme, des théâtres de guerre où règnent l'anarchie, les régimes patriarcaux les plus archaïques, ce sont toujours des situations à risques, je sais que je peux être maltraitée, humiliée et, dans le pire des cas, kidnappée. Sur l'échelle de mes angoisses, le viol et la décapitation arrivent juste en dessous de la mort de mes enfants. Souvent,

j'ai eu peur ; mais au bout d'un certain temps, la peur, on finit par la dominer.

La réalité, c'est qu'on s'habitue à la possibilité de notre propre mort mais à la haine, jamais. La haine surgit et contamine tout. Elle est là quand j'ouvre les courriers des détenus [*Alma Revel, vous allez crever en enfer*], le compte rendu d'écoutes interceptées dans les parloirs sonorisés [*la juge, cette pute*] ; elle est là quand je visionne des vidéos d'exécutions ou les images prises sur les scènes de carnage [*on va balafre votre pays de mécréants*], elle est là quand j'interroge des hommes, des femmes, des adolescents [*j'reconnais pas votre justice, vos lois, vous êtes rien*], et elle est là au moment où je reçois des SMS de menace [*Les Frères vont buter ta gueule, grosse salope*]. À la fin, ces microfissures provoquent une fracture, une béance qu'il faut bien combler d'une façon ou d'une autre, par une narration affective, même factice. Or, d'une manière générale, les gens n'aiment pas les juges, ils nous voient comme les clés de voûte d'un appareil punitif, nous serions rigides et trop puissants, les thuriféraires de la loi – le bras armé de la coercition.

Mon père avait été un grand lecteur et un étudiant de Foucault qu'il citait souvent : « Il est laid d'être punissable mais peu glorieux de punir. » Je suis la fille unique de Robert Revel, l'histoire a oublié mon père, il fut pourtant l'un

des militants les plus actifs de la gauche prolétarienne dans les années 60, proche de Jean-Paul Sartre dont il avait failli être le secrétaire avant de tomber dans la drogue et le gangstérisme. Il me racontait que mes grands-parents, des résistants communistes, cachaient des armes et des tracts antinazis dans son berceau ; je crois que tout part de là, de l'idée que le pire est toujours possible mais qu'il ne faut jamais se coucher devant l'adversaire. Ma mère, il l'avait rencontrée sur les bancs de Normale sup. C'était l'un de ces couples passionnés qui croyaient en la révolution à une époque où intellectualité et sexualité fusionnaient, où l'on considérait encore que la littérature et les idées pouvaient changer le monde et qu'il fallait penser contre soi pour avoir une possibilité de construction et d'élévation personnelles – des convulsions de l'histoire, ils avaient fait la matrice de leur vie commune.

L'histoire familiale aurait pu être glorieuse si mon père n'avait pas choisi, du jour au lendemain, de suivre Pierre Goldman, fils de résistants juifs, icône rebelle de la gauche intellectuelle, un type brillant, fiévreux mais instable, convaincu que l'engagement passait par la lutte armée et qui l'a incité à prendre les armes pour rejoindre la guérilla au Venezuela au milieu de l'année 1968.

À leur retour, en 1969, mon père sombre avec lui dans le banditisme. Quelques années

plus tard, Goldman est accusé du meurtre de deux pharmaciennes, il écrit ses *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France*, un texte vertigineux dans lequel il clame son innocence, et il est libéré avant d'être assassiné en pleine rue. Mon père, lui, est arrêté lors du cambriolage de l'appartement parisien d'un grand patron de l'époque, incarcéré pendant onze ans et oublié de tous. Ma mère m'emmène vivre avec elle au sein d'une communauté du sud de la France composée d'intellectuels, la plupart fils de bourgeois, déterminés à modifier les structures sociales en adoptant un mode de vie rural – communauté qu'elle quitte quelques années plus tard pour faire un mariage petit-bourgeois dicté par le triptyque confort-sécurité-raison avec un médecin réputé d'un village des Alpes du Sud ; c'est là, perdue dans les montagnes du Valgaudemar, que j'ai été élevée.

Quand mon père sort de prison au début des années 80, c'est un homme déprécié, sans aucune cohérence intérieure – éclaté, branlant ; de là, ma conviction que l'incarcération, si elle peut entraîner une forme de prise de conscience, a aussi ses effets disruptifs – l'enfermement révèle le pire de vous-même et quiconque n'a pas été soumis à ce rétrécissement de l'horizon ne sait pas ce qu'est la dévastation. Il s'installe dans une HLM de Champigny-sur-Marne et tombe dans les drogues dures ; ma mère limite mes contacts avec lui jusqu'à ma majorité. Il meurt à la fin

des années 90 d'une overdose ; il n'avait que cinquante-cinq ans. Pendant les quelques années où je me serai rapprochée de lui, il n'aura fait que me reprocher de m'être placée du côté de la répression : « Ton métier, c'est d'emmerder et de faire enfermer les gens qui ont des problèmes. » C'était réducteur, évidemment. Juger est aussi un acte politique.

Au-delà de l'aspect coercitif, il y a quelque chose de fascinant dans mon activité : juge, ça vous plonge dans les abysses de la nature humaine, les gens se mettent dans des situations terribles, et moi, j'accompagne ces humanités tragiques. J'ai devant moi des gens broyés par le destin, issus de tous les milieux sociaux, le malheur est égalitaire, il ne faut pas croire que certains s'en sortent mieux que d'autres ; dans la vie, chacun fait ce qu'il peut, en fonction de ses chances, de ses capacités, et c'est tout. Sur mon bureau, j'ai encadré cette phrase de Marie Curie : « Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre. »

Mais parfois, on ne comprend rien.

J'avais à peine vingt-quatre ans quand j'ai été confrontée à la dureté du métier de juge d'instruction ; les faits étaient épouvantables : une petite fille de six ans avait été retrouvée poignardée dans son lit ; c'était son père qui l'avait découverte à son réveil ; la mère avait disparu. Il avait appelé la police, les enquêteurs l'avaient cherchée partout, dans les forêts voisines, les caves inhabitées, les morts-terrains. Ils avaient retrouvé son corps échoué au bord d'un lac ; elle était morte noyée. L'enquête avait conclu qu'elle s'était suicidée après avoir tué son enfant dans un accès de folie. Pourquoi ? Comment ? On ne le saurait jamais. Il faudrait vivre avec le mystère de ce passage à l'acte. Je devais annoncer à ce père, ce mari détruit, la fin de la procédure. J'étais si jeune – avec quels ressorts psychologiques allais-je arriver au bout de mon entretien ? Je revois cet homme en larmes, je revois la greffière et l'avocate, en larmes aussi. J'ai dû trouver la force et les mots ; ça a été terrible mais je l'ai fait.

J'ai intégré l'antiterrorisme huit ans après les attentats du 11 Septembre ; j'interrogeais des hommes, des femmes dont certains avaient chanté et dansé devant les images de l'effondrement des tours, qui désavouaient la version officielle et criaient au complot. Depuis 1995, il n'y avait pas eu d'attentats en France et, en 2012, un terroriste islamiste de vingt-trois ans tuait successivement trois jeunes militaires en civil avant de pénétrer dans une école juive, arme à la main, pour assassiner trois enfants et le père de deux d'entre eux. À cette époque, j'ai accepté de devenir coordonnatrice du service – en mémoire de ces enfants. J'étais révoltée contre l'immobilisme étatique, la lâcheté et l'aveuglement de la société, je voulais comprendre comment on en était arrivés là. Le tueur n'était ni un fou ni un psychopathe mais un jeune délinquant, hâbleur, frimeur, qui volait des motos pour faire des rodéos. Qu'un jeune homme comme lui – un profil que les services de renseignements avaient même songé à recruter – fût capable de tuer des jeunes de son âge puis, le soir même, d'aller manger une pizza avec son frère et sa sœur avant de viser de sang-froid quatre jours plus tard des enfants dans leur école – des enfants dont l'un avait encore la tétine dans la bouche – montrait qu'il n'y avait plus de limite à la barbarie et pas de moyens sûrs de déceler le risque d'un passage à l'acte... Il était armé, il avait discuté pendant plus de vingt heures avec les négociateurs du

Raid et de la DCRI sans montrer aucun signe de faiblesse, sans reddition possible. On ne parlait que de ça dans le service : est-ce que des erreurs avaient été commises – et lesquelles ? On ne comprenait pas grand-chose à l'époque, on était perdus, mais à partir de là, on a travaillé sur toutes les filières.

En 2015, on n'a fait que prendre des coups, on se démenait pour essayer de déterminer comment les réseaux jihadistes s'étaient organisés, c'était une période très dure, il nous a fallu tout inventer, mais on a commencé à savoir traiter ce type de dossier. Dès le début de l'année, le 7 janvier 2015, on a dû faire face à l'attentat de *Charlie Hebdo*, les tueurs étaient morts, on n'avait aucune idée de la façon de retrouver les complices. On ne se doutait pas que ce n'était que le début... Le lendemain, il y a eu l'assassinat d'une policière à Montrouge et, vingt-quatre heures plus tard, la prise d'otages de l'Hyper Cacher, les clients abattus lâchement, les assauts simultanés du Raid. En trois jours, notre pays s'est écroulé. C'est à cette époque que François est arrivé, en renfort ; il avait jusque-là été magistrat de liaison en Espagne. Nous étions alors une petite bande de trois juges très soudés parmi les onze qui constituaient le service : Éric Macri, cinquante-trois ans, fils d'un couple de médecins d'origine argentine, qui avait participé à la création du pôle « crimes contre l'humanité » en 2012 avant de nous rejoindre ; Isabelle d'Andigné,

cinquante ans, qui avait longtemps officié au pôle financier avant de siéger comme juge assesseur dans de nombreux procès d'assises, et moi. On était très proches, on parlait beaucoup de nos peurs, de ce qu'on ressentait, on avait besoin de partager cette expérience hors norme. Quelques mois après, alors qu'on sortait à peine la tête de l'eau, les attentats du 13 Novembre nous ont plongés au cœur du chaos. Une série de fusillades et d'attaques-suicides avaient été perpétrées dans la soirée à Paris et dans sa périphérie par trois commandos qui appartenaient à l'État islamique, causant la mort de plus de cent trente personnes et des centaines de blessés. Le stade de France, des cafés parisiens et la salle de spectacle du Bataclan avaient été visés – des symboles d'une France jeune, moderne, ouverte, festive. Je me souviens des dépêches et des SMS qui tombaient en continu, du sentiment de fin du monde. Le procureur général du parquet anti-terroriste et nos collègues avaient été envoyés sur les lieux du drame, en première ligne ; ils en étaient ressortis fracassés, mutiques devant les psychologues dépêchés sur place. Un mois plus tard, je pénétrais à mon tour au Bataclan, accompagnée de François et d'Isabelle... Tout avait été mis sous scellés mais les lieux étaient encore imbibés de sang.

Tu entres et tu as, en tête, la scène de carnage ; la mort s'insinue partout, tu pourrais la palper, elle te pénètre et t'entaille. Tu entres, entravée par ton histoire, ton identité sociale,

politique ; tu sors et tu comprends que tout ton être a été déformé, contaminé. Tu ne seras plus jamais la même.

Le récit national de la violence, nous l'écrivions collectivement. On essayait de tenir, de se montrer réactifs, efficaces, mais on était brisés. À partir de 2015, on a tout judiciaireisé : dès qu'il y avait un départ pour la Syrie, on ouvrait une enquête pour association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste, on ne triait plus. On s'est mis à faire du préventif sur tout le monde, c'était limite de la vengeance, on incarcérait mineurs, majeurs, on vivait dans l'angoisse, on n'en dormait plus... On se réveillait avec la peur au ventre et on se couchait avec un Lexomil.

Les cas de conscience étaient quotidiens. Après un attentat, je recevais les familles des victimes : elles réclamaient des coupables qui, généralement, étaient morts. Pour apaiser leur besoin de justice, je maintenais en détention – parfois pendant des années – des gens dont la faute était d'avoir eu, à un moment donné, un lien lointain, incertain avec les auteurs des crimes ; en agissant ainsi, étais-je juste ? Je leur expliquais qu'il valait mieux un non-lieu maintenant qu'un acquittement au terme d'un procès difficile dont elles sortiraient détruites ; je n'osais pas leur dire que faire condamner un innocent n'allégerait pas leur peine.

Mais les familles des victimes n'acceptent

jamais l'absence de coupable et leur verdict est sans appel : *si vous les libérez, c'est comme si les miens étaient morts pour rien.*

Les terroristes islamistes représentaient 90 % de notre contentieux – leur propagande avait trouvé la manière d'exploiter les failles de notre société – mais nous avions aussi des terroristes d'extrême droite, d'extrême gauche. On vivait avec une menace permanente au-dessus de la tête. Quand un attentat se produisait, on s'appelait entre juges : *Tu crois que c'est qui ?* On cherchait des informations sur l'auteur, on voulait savoir s'il était connu ou non à l'instruction, si l'un d'entre nous l'avait déjà interrogé. Notre angoisse, c'était de ne pas avoir interpellé quelqu'un qui était passé à l'acte.

*Direction générale de la sécurité intérieure,  
le 4 janvier 2015 à 14 h 34*

--- Je me nomme Meriem KACEM née BENACHOUR.

--- Je suis née le 3 juillet 1966 à Alger.

--- Je suis de nationalité française.

--- Je travaille en tant que cantinière à la mairie de Bondy.

--- Je suis divorcée de M. KACEM Farid, décédé.

--- J'ai cinq enfants : Mohammed, trente ans, Kader, vingt-huit ans, Anissa, vingt-cinq ans, Mehdi, dix-sept ans, et Abdeljalil, vingt et un ans.

--- Mon fils Abdeljalil a disparu depuis le 30 décembre 2014 avec sa jeune femme, Sonia Dos Santos. Quelques jours avant, il a dit à son grand frère Mohammed qu'il avait l'intention d'aller en Syrie. J'ai peur qu'il lui soit arrivé quelque chose, je suis très inquiète. Il avait un comportement bizarre depuis plusieurs semaines.

**QUESTION :** Vous êtes croyants ?

**RÉPONSE :** Je suis musulmane, croyante. Il y a un an, Abdeljalil a commencé à devenir plus pratiquant.

# Karine Tuil

## La décision

« Dans le cadre de mes fonctions de juge antiterroriste, j'ai pris une décision qui m'a semblé juste mais qui a eu des conséquences dramatiques. Pour moi, ma famille. Pour mon pays. »

Mai 2016. Dans une aile ultrasécurisée du Palais de justice, la juge Alma Revel doit se prononcer sur le sort d'un jeune homme suspecté d'avoir rejoint l'État islamique en Syrie. À ce dilemme professionnel s'en ajoute un autre, plus intime : mariée, Alma entretient une liaison avec l'avocat qui représente le mis en examen. Entre raison et déraison, ses choix bouleverseront son destin et celui de la nation.

Avec ce nouveau roman, Karine Tuil nous entraîne au cœur de l'âme humaine, dont les replis les plus sombres n'empêchent ni l'espoir ni la beauté.

« Un coup de maître. Un remarquable roman, très fort. »

François Busnel, *La Grande Librairie*

« Un livre choc, actuel et brûlant. »

Laure Adler, France Inter



La décision  
**Karine Tuil**

Cette édition électronique du livre  
*La décision* de Karine Tuil  
a été réalisée le 7 décembre 2022 par les Éditions Gallimard.  
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782073002518 - Numéro d'édition : 550427).  
Code Sodis : U49041 - ISBN : 9782073002549.  
Numéro d'édition : 550430.